

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
*Spécial « Réformes »*

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière lettre mensuelle « Maroc Conjoncture » n° 285. Il s'agit d'un spécial portant sur les réformes.

**LA COP22 : Résultats insuffisants pour l'agriculture africaine**

Tout en étant considérée comme la Cop de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la 22ème Conférence des Parties se voulait africaine et suscitait des espoirs pour l'agriculture. Les pays en développement espéraient des avancées dans le volet de l'adaptation aux changements climatiques. Mais à l'issue des discussions de la conférence, peu de décisions concrètes ont été prises. Et les initiatives mises en avant sont restées encore générales, malgré quelques avancées pour l'initiative marocaine pour l'adaptation de l'agriculture africaine au changement climatique.

**L'administration : sureffectifs, productivité et relations avec l'entreprise**

Depuis l'indépendance, le Maroc a développé son administration progressivement pour répondre aux besoins de son développement économique et social. L'administration représente certes le pilier central de l'État et de sa stabilité. Elle est le canal principal de transmission des politiques publiques du Gouvernement. Toutefois, plusieurs questions se posent aujourd'hui avec acuité sur le présent et l'avenir de l'administration, en particulier sa taille, ses méthodes, son efficacité, ses rôles et ce face à son coût économique pour la collectivité.

**Commerce extérieur : Creusement du déficit**

Au terme des neufs premiers mois de l'année 2016, les exportations connaissent une orientation positive en dépit de la baisse de la demande étrangère adressée aux secteurs des phosphates et dérivés. La hausse observée au terme du mois de septembre 2016 est de 1,6%. Ce taux très modéré est une moyenne qui ne reflète pas le bon comportement de la plupart des activités. En effet, certaines demandes externes pour les produits marocains ont même évolué à des rythmes nettement supérieurs à cette moyenne. C'est le cas notamment de la demande adressée au secteur de l'automobile et à celui de l'aéronautique. Contrairement aux exportations, les importations marocaines ont progressé à un rythme rapide (6,8%) sous l'effet d'une forte demande de l'ensemble des produits à l'exception toutefois de la facture énergétique qui a chuté de presque 24%.

**A la base du classement Doing Business du Maroc : Performances et imperfections**

L'édition, très attendue, du classement phare de la Banque mondiale a été livrée à la fin du mois d'octobre 2016. Le rapport Doing Business 2017 sur la facilité à faire des affaires, attribue au Maroc un score de 67,50 (en % points). Ce qui niche le Royaume au 68ème rang parmi les 190 pays concernés par ledit rapport. Pendant que certains analystes considèrent que le pays fait du surplace pour avoir occupé la même marche en 2016 (selon les données révisées par la nouvelle méthodologie), d'autres, non moins experts, considèrent ce positionnement enviable. Il devance ainsi allègrement la Tunisie (77ème), l'Egypte (122ème), l'Algérie (156ème) et la Mauritanie (160ème). Ce faisant, il s'empare du leadership en Afrique du Nord, occupe la 3ème place sur le continent africain (derrière l'Ile Maurice et le Rwanda, deux pays à structures économiques plus étroites) et la 4ème dans la région MENA derrière les Émirats arabes unis, Al Bahreïn et le Sultanat d'Oman.

**Crédits bancaires: Nette reprise en 2016**

A fin septembre 2016 et comparativement à la même date de 2015, l'encours des crédits bancaires a atteint 795Mdhs en hausse de 4%. Nettement supérieure à celle relevée en 2015 (1%), cette hausse est en ligne avec les rythmes relevés depuis 2012, mais très inférieure aux seuils enregistrés durant la décennie 2000. Très variable selon l'objet économique, cette progression des crédits bancaires est modeste s'agissant des entreprises mais assez soutenue pour ce qui est des ménages. Au total, cette reprise des concours bancaires va-t-elle se poursuivre pour le reste de cette année ? Serait-elle une simple résultante de l'amélioration des déficits jumeaux ou au contraire le signe précurseur d'une reprise imminente des activités réelles ?

**Niveau de vie : Nouveau modèle de consommation et tendance à la réduction des disparités**

Les résultats de la nouvelle enquête sur les niveaux de vie annoncent de profondes transformations dans le modèle de consommation résultant de la progression soutenue de la dépense moyenne par personne au cours des dix dernières années. La répartition des dépenses par groupes de produits fait apparaître une baisse régulière de la part des produits alimentaires dans le budget des ménages avec un coefficient budgétaire qui s'est réduit de 41,3% en 2001 à 37 % en 2014. En contrepartie, les dépenses non-alimentaires ont vu leur part augmenter de façon significative, notamment les dépenses relatives à l'enseignement, aux transports, à l'hygiène et à la santé. Les transformations des structures de consommation se sont accompagnées par ailleurs par une tendance à la réduction des disparités de niveaux de vie entre groupes socio-économiques, selon les milieux et par région. L'indice de concentration affiche à ce titre un repli significatif comparativement aux résultats de l'enquête de 2001.